

# RAHAL SCI



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 05 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 13 septembre 2022 sous réserves d'incidents**

Suivant acte reçu par Maître Fouad KARROUM, le 5 juillet 2022, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

**La société a pour objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**La dénomination est : RAHAL.**

**Le siège social est à** : SORGUES (84700), 781 chemin du Badaffier.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

**Le capital social est fixé à la somme de** : CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS (178 400,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Les gérants de la société sont** : Monsieur Farid RAHAL et Madame Naima RAHMOUNI demeurant AVIGNON (84000), 2 Boulevard Urbain V.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.

3954487



Ecrit par Echo du Mardi le 13 septembre 2022

Publié le 13/09/2022